



Communiqué de presse

Date

08.03.2023

La COMCO enquête sur de possibles ententes dans le marché des parfums

Berne, 08.03.2023 – La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête dans le secteur des parfums. Il existe des soupçons que des producteurs se sont entendus.

La COMCO dispose d'indices selon lesquels plusieurs entreprises actives dans la production de parfums (« *fragrances* ») auraient violé le droit des cartels. Il existe des soupçons que ces entreprises auraient coordonné leur politique de prix, empêché à leurs concurrents de fournir des clients déterminés et restreint la production de certains parfums. Les parfums sont utilisés dans la fabrication de nombreux produits, dont notamment les produits cosmétiques, les produits de soins personnels, les détergents et les produits de nettoyage. Les entreprises concernées par l'enquête sont Firmenich International SA (Genève), Givaudan SA (Genève), International Flavors & Fragrances Inc. (USA) et Symrise AG (Allemagne).

Des perquisitions ont été menées sur différents sites. Celles-ci ont été effectuées après consultation d'autres autorités de la concurrence, à savoir la Commission européenne, l'US Department of Justice Antitrust Division et la Competition and Markets Authority britannique.

Dans le cadre de l'enquête, il sera examiné s'il existe effectivement des restrictions de la concurrence interdites par le droit des cartels. La présomption d'innocence s'applique aux entreprises.

Contacts / Renseignements :

Frank Stüssi Directeur suppléant	058 462 27 07 076 402 46 21	frank.stuessi@comco.admin.ch
Andrea Graber Cardinaux Vice-directrice	058 465 57 34	andrea.graber@comco.admin.ch